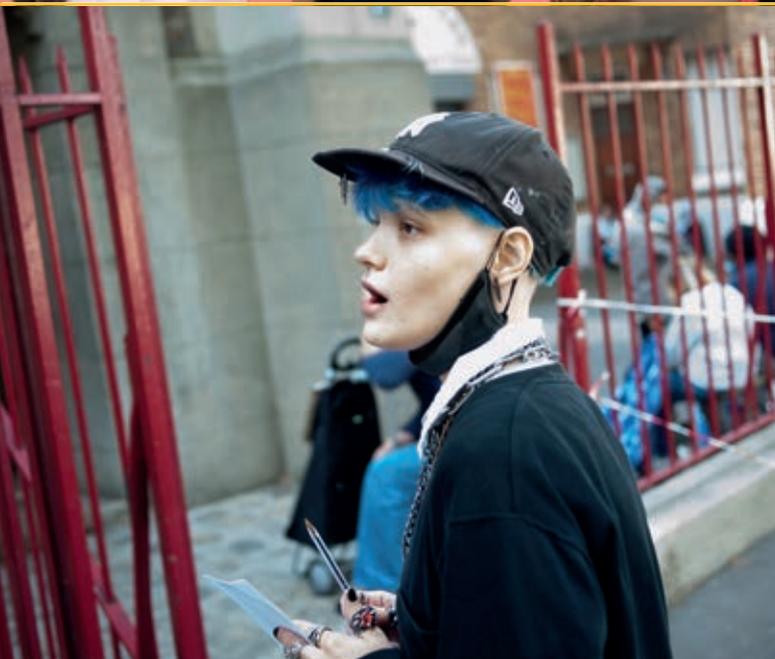




Devenir



Devenir le prochain des autres



Chers amis,
Comment, en ces temps difficiles, ne pas éteindre l'enthousiasme propre à la jeunesse ? Dans le contexte actuel, les associations œuvrant dans le domaine de la Jeunesse et de l'Éducation, soutenues par la Fondation Notre Dame, maintiennent leurs activités habituelles et mettent en place de nouvelles initiatives pour accompagner les jeunes sur leur chemin de croissance.

Cet été encore, plus de 1 000 jeunes ont pu partir en camp, en dehors de Paris. Pour eux, c'est un moment privilégié car ils peuvent s'épanouir et progresser en maturité. Notre responsabilité dans ce développement est considérable. Les accompagnateurs qui se mettent au service des jeunes veulent leur montrer le chemin à suivre. « Éduque l'enfant d'après la voie qu'il doit suivre ! Même quand il sera vieux, il ne s'en écartera pas. » (Pr 22,6). En suivant ce chemin et en promouvant la vision chrétienne de la personne dans un langage adapté à leur âge, nous construisons un monde plus juste.

Un jeune épanoui donnera en retour bien plus que ce qu'il aura reçu. Les résultats de l'appel à projets lancé par la Fondation Notre Dame au printemps dernier nous le donnent à voir. On sent qu'il y a une générosité chez cette génération, une prédisposition à s'occuper des vulnérables et des plus pauvres. Sensibiliser à l'art et à la création, initier au numérique, accompagner de jeunes exilés dans leur parcours d'études font partie des initiatives portées par ceux qui agissent en faveur d'un monde meilleur. Contre l'individualisme qui nous éloigne les uns des autres, engageons-nous, à leur côté, sur le chemin de la solidarité. Ces actions, bâties dans la proximité, ont besoin de votre soutien car les associations qui les portent nécessitent des moyens importants pour assurer leurs missions essentielles. Un grand merci par avance.

Mgr Michel Aupetit
Archevêque de Paris,
Président de la Fondation Notre Dame

L'été 2021 a été riche en activités pour les enfants et les jeunes accompagnés par les associations soutenues par la Fondation Notre Dame.

Été 2021

La joie du départ pour 1 048 jeunes



ACEL SAINT-LAURENT

« Nous souhaitons montrer aux jeunes qu'il est possible de rendre un service en échange d'un hébergement. Le service alimente également les temps de la vie quotidienne. »

Antoine Radet
Responsable du groupe
des Scouts et Guides de France
de la Goutte d'Or (18^e)

Partir en camp, se retrouver entre amis, ressentir les joies de la nature, découvrir de nouveaux horizons... un été plus magique que d'habitude pour ces jeunes parisiens !

2021, un été salubre pour ces 1 048 jeunes et enfants : ils ont pu enfin quitter Paris et oublier les périodes de confinement successives grâce à l'imagination et au dynamisme des associations que soutient régulièrement la Fondation Notre Dame. Au total, 29 camps et séjours ont été financés pour la période juillet-août, soit une augmentation de 53 % par rapport à 2020.

Une vraie aubaine pour ces jeunes et ces enfants pour qui la Bretagne, la Baie de Somme, La Clusaz, les Pyrénées, la Corse et bien d'autres sites n'ont plus de secrets.

Chantier solidaire en Haute-Savoie

Dix jeunes du CEPIJE Ozanam (17^e) se souviendront de leur barbecue géant

au milieu de la chaîne des Aravis ou encore du chalet de La Clusaz métamorphosé par leurs soins. Une belle mission de solidarité qu'ils ont acceptée en échange du logement prêté par l'association Élan Batignollais : rendre les lieux et le chalet impeccables avant l'arrivée des vacanciers. Les séances de débroussaillage, jardinage, nettoyage des chambres ont alterné joyeusement avec les randonnées en montagne, autour du Lac d'Annecy et les stations environnantes.

Ce camp s'inscrit dans la continuité du programme « Sors de ta bulle » du CEPIJE, soutenu par la Fondation Notre Dame pendant l'année. Par ses activités, l'association souhaite donner aux jeunes des occasions de s'ouvrir aux autres et de sortir de leur quartier.



29

séjours et camps
(en hausse de 53 %
par rapport à 2020)



1 048

jeunes et enfants
partis en camps
pendant l'été 2021

« *Le séjour de La Clusaz fut une réelle rupture avec leur environnement quotidien. La plupart des jeunes n'ont jamais mis les pieds à la montagne* » confirme la chargée du projet.

Toujours grâce au CEPIJE, un groupe de jeunes filles a pu partir à Lourdes pendant 4 jours : une occasion pour elles de prendre de la distance par rapport à leurs familles respectives et mûrir le temps du séjour.

Partager des valeurs et gagner en autonomie

Conquis par l'enthousiasme de deux frères camerounais fidèles à leur groupe scout depuis sa création, quatre jeunes migrants vivant dans un foyer d'accueil

ont découvert le scoutisme et rejoint le groupe de la Goutte d'Or (18^e) cette année. Ce premier camp fut pour eux une révélation sur les valeurs collectives du scoutisme et ses temps forts : les services de la vie quotidienne, les concours de cuisine, les grands jeux, les échanges en atelier de communication non violente, les journées d'exploration en toute autonomie sur fond d'amitié.

La concrétisation du travail de l'année

Sept enfants de l'École de Chaillot (16^e) ont pu vivre leur premier séjour thérapeutique hors les murs : un heureux aboutissement du travail réalisé pendant l'année par l'équipe pédagogique auprès de ces enfants souffrant de troubles de

l'apprentissage et de construction de la personnalité (cf. texte ci-dessous).

Pour l'équipe de l'École de Chaillot, ces trois jours passés sur la base de Jablines, en Île-de-France, furent une « *occasion de travailler sur des thématiques nouvelles comme la séparation, l'autonomie... dans un climat de confiance* ». Bonheur, enthousiasme et sérénité furent les marqueurs de ce séjour. « *Les enfants parlent encore de Jablines et demandent régulièrement à pouvoir y retourner* » affirme l'équipe de l'école.

L'automne reprend doucement ses quartiers, les souvenirs demeurent. La Fondation Notre Dame, par son soutien, grâce à la générosité de tous, est heureuse d'y contribuer.

Accompagner les enfants souffrant de troubles

L'association École de Chaillot (16^e) a vu le jour grâce au legs de la duchesse de Galliera, laquelle avait à cœur que sa générosité profite aux enfants défavorisés.

L'école accueille 30 enfants, de 6 à 14 ans, souffrant de troubles de la construction de la personnalité entravant leur apprentissage et leurs rapports sociaux. Elle assure une prise en charge thérapeutique et une scolarité adaptée.

Grâce à la Fondation Notre Dame, l'association propose depuis 2017 des séances d'équithérapie : un moment privilégié de bien-être et d'épanouissement reconnu par tous.

Le travail avec le cheval, par son approche tant globale (la personne est considérée



ÉCOLE DE CHAILLOT



ÉCOLE DE CHAILLOT/ÉCOLE JACQUIN

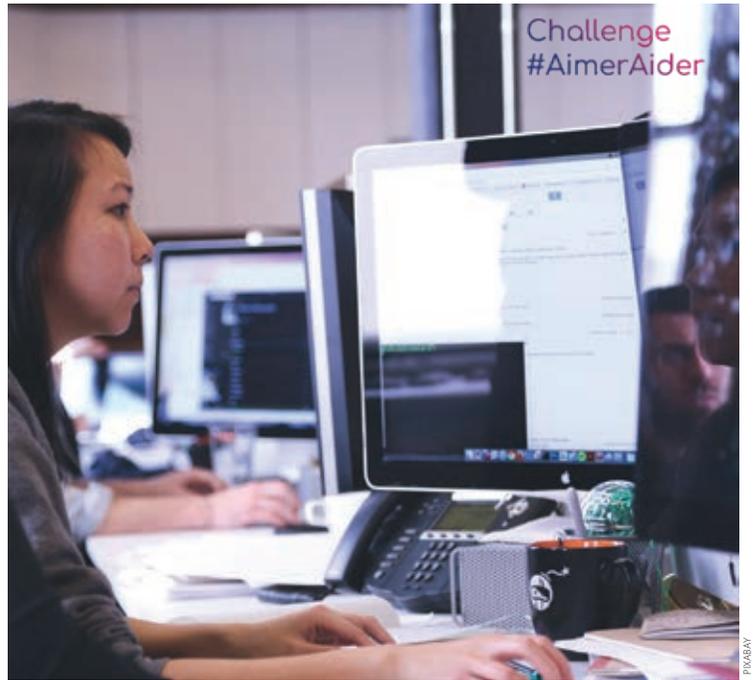
dans son complexe psychosomatique) qu'analytique (mouvements isolés avec précision), favorise une meilleure relation de l'enfant avec son environnement social et affectif. Comme l'énonce un cavalier en herbe, « *avec Everest, je me sens calme, il m'apaise* », ou encore, « *tu crois qu'il me reconnaît, que je lui ai manqué pendant les vacances ?* ». L'engouement est réel : « *les enfants vont chercher*

au plus profond d'eux courage, persévérance et concentration », précise l'équithérapeute.

L'équipe de l'École de Chaillot a tout mis en œuvre pour maintenir l'activité en 2021. Les enfants se sont vu proposer des temps individuels : leur faculté d'adaptation fut remarquable. Puis les séances plus ritualisées ont repris autour des soins, du manège et de la voltige.

Quatre lauréats pour le premier appel à projets

Lancé le 15 février dernier, le Challenge #AimerAider* a mobilisé de jeunes porteurs de projets de toute l'Île-de-France. Une première édition encourageante au regard des 82 dossiers reçus sur la plateforme. Les internautes et les porteurs de projets ont largement participé lors de la phase du vote du public. Au total, plus de 8 000 votes ont été enregistrés du 7 au 28 mai. Après délibération, le jury a retenu un projet gagnant par thème. Voici les initiatives, pour lesquelles vous avez peut-être voté.



Lutte contre le décrochage

La Casa offre un hébergement à de jeunes exilés, le temps de faire valoir leur statut de mineur pour

bénéficier de la protection de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les bénévoles de l'association les accompagnent également aux rendez-vous médicaux et administratifs et coordonnent leur suivi avec différents partenaires.

Accès au numérique

Porté par l'association Agir Pour un Engagement Citoyen, le programme **InformaTech** accompagne de jeunes collégiens et lycéens de Sarcelles (95), en décrochage scolaire ou professionnel, vers le numérique. Le programme vise à les initier à l'utilisation d'un ordinateur, les sensibilise aux risques et les aide à mener leur recherche d'emploi en ligne.



Écologie sociale et collaborative

Bon et Rebond souhaite concilier l'insertion des plus fragiles avec la lutte contre le

gaspillage alimentaire. Cette association, porteuse d'un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI), encourage des personnes éloignées de l'emploi à se remettre dans une dynamique de travail, à travers la transformation alimentaire de fruits et légumes invendus.



L'insertion par l'art

L'association Y'a d'la Joie est née, pendant la crise sanitaire, de la rencontre entre des étudiants et des personnes en

situation de grande précarité. L'échange et le partage avec ces personnes sans logement ont fait germer dans leur esprit le projet d'un album de musique, avec et pour les personnes sans-abri.

Les porteurs de projets vont désormais bénéficier de l'accompagnement et des conseils de l'équipe de la Fondation Notre Dame. L'aide financière que nous accordons aux lauréats est décisive pour la mise en place de leur projet. Plusieurs d'entre eux ont démarré dès la rentrée de septembre.

* Voir Lettre Devenir 72 (printemps 2021)

SOUTIEN

- La Casa (héberger 8 mineurs exilés) : **15 000 €**
- Agir Pour un Engagement Citoyen (ateliers d'initiation à l'informatique) : **15 000 €**
- Bon et Rebond (chantier d'insertion avec transformation alimentaire) : **20 000 €**
- Y'a d'la Joie (album de musique avec des personnes en grande précarité) : **4 860 €**

Un été en couleurs : ateliers de « street art » en Seine-Saint-Denis

Créée en mars 2021, AcaciArt organise des animations d'art urbain dans les écoles mais aussi auprès de personnes en situation de handicap ou âgées en Île-de-France. Cet été, grâce au soutien de la Fondation Notre Dame, l'association a proposé des ateliers d'art à 529 jeunes âgés de 8 à 18 ans dans les villes de La Courneuve, Stains et Saint-Denis.

Un projet collectif d'envergure, né dans l'esprit de Damien Le Nourichel, son président, qui a nécessité une importante préparation. « *Les habitants sont très contents car on implique leurs enfants dans la revalorisation du quartier.* » La démarche créative s'intègre à l'intérieur d'un lieu d'habitation et constitue également un apprentissage ludique de la pratique artistique. « *Mes amis ne me croyaient pas quand je leur disais que je faisais peindre du van Gogh aux enfants de La Courneuve!* » se réjouit-il.



Les associations à l'épreuve de la crise sanitaire



Dix-huit mois de crise sanitaire ont affecté le fonctionnement des associations. L'équipe de la Fondation Notre Dame chargée du suivi et de l'accompagnement des projets a dressé un état des lieux alimenté par ses échanges avec les responsables et les bénévoles tout au long de l'année ainsi que par l'analyse des données chiffrées. Entre les annulations totales ou partielles de projets en raison de la pandémie et les sujets liés à leur fonctionnement, une question se pose : quelle est la situation actuelle des associations ?

Les changements dans la nature des besoins et des bénéficiaires, exacerbés par les confinements successifs, questionnent le modèle de plusieurs projets associatifs soutenus par la Fondation Notre Dame. Le Foyer Jorbalan (AFJ) se retrouve à la fois confronté à l'épuisement de son équipe de salariés et bénévoles, fortement sollicitée durant cette période, et à l'évolution du profil des femmes issues des



35

projets ont fait l'objet d'une annulation totale ou partielle



382 793 €

somme totale des annulations (qui servira à financer d'autres projets en 2021)

réseaux de traite qu'il héberge. Le foyer est désormais davantage un lieu d'accueil que de refuge vital pour elles. « L'arrivée d'une nouvelle chef de projet doit permettre d'accompagner cette transformation et de redynamiser le lieu » explique Yolande Guttierrez, sa directrice.

Faire évoluer les moyens

La distanciation forcée a également accru la place du numérique dans la relation avec les personnes accompagnées. Un constat partagé par Stéphanie Dulong, directrice de l'association Alpha-Choisy (13^e), qui propose des cours de français en vue d'une insertion professionnelle. « La crise a montré l'importance d'investir pour lutter contre la fracture numérique » explique-t-elle. Les professeurs, bénévoles, ont pu maintenir les cours en distanciel grâce à l'achat d'équipements informatiques et à des formations adaptées qui leur ont été proposées.

Des projets contrariés par la Covid-19

Les restrictions sur les rassemblements ont provoqué l'annulation* en chaîne de nombreux événements soutenus par la Fondation Notre Dame. Comme le rassemblement national de 150 mètres d'enfants porteurs de handicap organisé par l'association Cœur de Maman. « Il est important de renouer les liens au sein de petits groupes avant de proposer un moment plus important » précise Laure Paing, la présidente.

* Les sommes non utilisées sont affectées à de nouveaux projets.



Au secours de la Maison Ozanam (17^e)

En 2020, l'équipe de la Fondation Notre Dame a mené une enquête auprès de 30 associations régulièrement soutenues afin de connaître leur « état de santé » humain et financier. Les conclusions de cette enquête ont permis la création d'un fonds de secours afin de leur venir en aide.

La Maison Ozanam est la première association à bénéficier de ce soutien exceptionnel. Ce lieu d'accueil et de partage, situé au cœur de l'eco-quartier Clichy-Batignolles (17^e), est dédié aux familles, jeunes et résidents en difficulté. Très active sur le terrain, l'association bénéficie d'un soutien annuel de la Fondation pour les séjours hors de Paris et les activités hebdomadaires.

Les confinements et les restrictions d'ouverture ont lourdement impacté les ressources de l'association, en partie assurées par la mise à disposition de certaines salles. Le soutien de la Fondation pour un montant de 9 130 € vise à encourager son retour à l'équilibre financier.

• Reconnue d'utilité publique depuis presque 30 ans, la Fondation Notre Dame encourage et développe des projets d'entraide, d'éducation et de culture chrétienne. • Elle est mobilisée au service de la personne humaine, dans toutes ses dimensions. • Avec tous ceux qui souhaitent faire grandir l'homme en lui redonnant confiance et espérance, la Fondation fait fructifier leur engagement et leurs idées. • C'est le rassemblement de donateurs qui rend possible l'accompagnement et le financement des projets. • La Fondation accueille aussi des fonds individualisés, créés par des personnes physiques ou morales désirant développer leur propre mécénat (www.fondationnotredame.fr/fondations-privees).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Mgr Michel AUPETIT***, Archevêque de Paris, Président de la Fondation Notre Dame
- **Robert LEBLANC***, Vice-Président de la Fondation Notre Dame
- **Antoine de SALINS***, Entrepreneur, Trésorier de la Fondation Notre Dame
- **Mgr Michel Gueguen***, Vicaire général du diocèse de Paris, représentant de l'Association Diocésaine de Paris, Secrétaire
- **Thomas CAMPEAUX**, Directeur des Libertés Publiques, Ministère de l'Intérieur
- **François DROUIN**, Président de l'association Art, Culture et Foi
- **Pauline de CHATILLON**, Représentante du Conseil Diocésain des Affaires Economiques, membre de droit
- **Guillaume de MALLIARD**, Dirigeant d'entreprise
- **Evelyne RATTE**, Présidente de chambre honoraire à la Cour des comptes
- **Marc SABATÉ**, Chef d'entreprise
- **Olivier ZARROUATI**, Représentant de l'association charitable d'Éducation et d'Assistance de Sainte-Clotilde

Retrouvez les membres du Conseil d'Administration sur :
www.fondationnotredame.fr

* Membres du Bureau



CONTACT DONATEUR

h.vallez@fondationnotredame.fr
Tél. : 01 78 91 94 51

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Robert Leblanc
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Christophe-Charles Rousselot
RÉDACTION : François Le Page et Pascale Habert
A COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Laurence de L'Estoile
Maquette - Édition : Adélaïde de Chevigny
Imprimé par : DB print - Dépôt légal : ISSN 1258-4940
Lettre trimestrielle

Prochaine lettre : Printemps 2022

Un nouveau membre au Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame

Mgr Michel Gueguen a été nommé vicaire général par Mgr Michel Aupetit le 30 avril dernier. Il a rejoint le Conseil d'Administration et le Bureau de la Fondation Notre Dame en tant que représentant de l'Association Diocésaine de Paris le 29 septembre. Curé de la paroisse Saint-Honoré d'Eylau (16^e) depuis 2012, Mgr Gueguen a exercé différents ministères depuis son ordination pour le diocèse de Paris en 1994. Cet ingénieur agronome de formation a été vicaire à Saint-Denys du Saint-Sacrement (3^e) avant d'être missionné au service de la formation des prêtres. Il fut successivement directeur puis supérieur du Séminaire de Paris. Mgr Gueguen est enseignant de l'École Cathédrale depuis 1996.



Y. BOSCHARD/DOCESE DE PARIS

Les bons pères pour une donation ou un legs

Comment choisir la forme de mon soutien ?

Transmettre son patrimoine ne se limite pas à la rédaction d'un testament. Avec le concours de la Fondation Notre Dame, vous pouvez construire un projet adapté à votre situation. Une disposition, le don sur succession, vous permet par exemple, lorsque vous recueillez la succession d'un proche, de bénéficier d'un abattement fiscal au titre du don consenti à certains organismes, comme la Fondation Notre Dame. Cette opération présente le double avantage d'avoir un effet immédiat et de réduire les droits de succession à payer.

Quelles autres solutions s'offrent à moi ?

Il existe différentes façons de soutenir les actions de la Fondation Notre Dame de son vivant. Outre le don, régulier ou non, votre engagement peut prendre la forme d'une donation notariée ou d'une donation temporaire d'usufruit. En consentant une donation temporaire d'usufruit, vous donnez à la Fondation l'usufruit d'un bien immobilier ou d'un compte-



PIXABAY

titres pendant une durée déterminée. La valeur du bien en usufruit temporaire sort momentanément de votre patrimoine et allège votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) si vous y êtes assujéti. Au terme de la période convenue, vous retrouvez la pleine propriété du bien donné.

POUR BÉNÉFICIER D'UN CONSEIL
PERSONNALISÉ EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ,
LAETITIA BORDINAT,
RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES,
SE TIENT À VOTRE DISPOSITION :
01 78 91 91 98